

Programme de pays pour Madagascar (2008-2011)

Introduction

1. Le présent document reflète la décision de l'équipe de pays des Nations Unies d'aligner le PNUAD sur le nouveau cadre stratégique national de développement, qui prend en compte les recommandations du Haut comité des experts sur la cohérence des interventions du système des Nations Unies et remplacera le descriptif 2005-2009.

I. Analyse de la situation

2. D'une superficie de 587 540 km², Madagascar est administrativement divisé en 22 régions, 1557 communes dont 45 urbaines, et 17.000 fokontany¹. La population, concentrée sur les côtes, est essentiellement rurale, et l'économie est donc largement tributaire de l'agriculture. Madagascar est pour la première fois l'un des pays à développement humain moyen² en 2004, un IDH de 0,509 le plaçant au 143ème rang sur 177 pays. L'IDH 2005 est évalué à 0,527. Seules les provinces d'Antananarivo et d'Antsiranana ont un niveau supérieur à 0,5. En 2005 l'IDH est supérieur à de 0,4% à l'ISDH, ce qui reflète une disparité entre hommes et femmes. Le taux de croissance, tombé à -12% en 2002 du fait de la crise politico-économique engendrée par la contestation des résultats de l'élection présidentielle de décembre 2001, est monté à environ 5% en moyenne sur la période 2004-2006 et le PIB par habitant est estimé à 296 dollars des États-Unis en 2006. La reprise a été amorcée en 2003 (+9 %), mais le pouvoir d'achat des malgaches en général, et celui des segments les plus défavorisés en particulier, s'est fortement détérioré depuis 2004 à cause de la hausse des prix due à la flambée des prix du pétrole et du riz, aliment de base de la population. La situation est aggravée par la dépréciation de la monnaie nationale (de l'ordre de 100% entre décembre 2003 et juin 2004), et l'inflation (mesurée par la moyenne annuelle des indices des prix), passée de 14% en 2004 à 18,1% en 2005 et 10,7% en 2006.

3. Les indicateurs sociaux reflètent la grande fragilité des conditions de vie des Malgaches, du fait essentiellement des déficiences des infrastructures sociales et du fonctionnement du service public d'une manière générale. Les conditions sociales sont plus difficiles dans les campagnes que dans la ville d'Antananarivo et ses environs. On note de fortes disparités d'une région à une autre avec une pauvreté très marquée dans le sud du pays. Il faut également souligner une forte féminisation de la pauvreté, qui touche 80% des ménages dirigés par des femmes, contre 60% des ménages dirigés par des hommes. En 2005, 68% des malgaches vivaient en dessous du seuil de pauvreté, 74% en milieu rural contre 52% en milieu urbain. La pauvreté touche particulièrement le sud, où plus de huit personnes sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le taux net de scolarisation est estimé à 83 %, sans différence significative entre les garçons et les filles. Seulement 1 enfant sur 10 n'est pas scolarisé dans la capitale, contre 1 sur 3 dans le sud et le sud-ouest. L'espérance de vie à la naissance était de 54,7 ans en 2005, avec un avantage de deux ans pour les femmes. La santé de la population est précaire du fait de la forte prévalence des maladies endémiques telles que le paludisme et les maladies diarrhéiques. La mortalité est 1,5 fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain et 1,3 plus élevée dans les zones périphériques que dans les hauts plateaux centraux (Imerina).

4. À l'ensemble de ces contraintes, il faut ajouter la forte exposition de Madagascar aux perturbations climatiques, notamment la sécheresse dans le sud du pays et les cyclones souvent très dévastateurs, la période 2006-2007 ayant été marquée par six cyclones qui ont causé d'importants dégâts matériels et humains.

5. Les résultats atteints par le pays grâce au [DSRP](#) validé en 2003 ont permis à Madagascar d'améliorer ses performances socio-économiques et d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE, de bénéficier d'une réduction du stock de sa dette extérieure et de dégager des ressources substantielles pour la réduction de la pauvreté. Mais pour faire reculer durablement la pauvreté, Madagascar doit encore relever de nombreux défis notamment :

6. En matière de lutte contre la pauvreté, le sous-emploi sous toutes ses formes demeure un problème préoccupant, en particulier chez les jeunes et les femmes. Entre 2001-2005, le taux de croissance de l'emploi n'a été que de 3,7 % et la productivité du travail estimée à 17,9 %. Cela est aggravé par l'analphabétisme, la difficulté d'accès à la formation à des métiers porteurs et le faible accès au financement d'activités génératrices de revenus. En effet, 37% de la population de plus de 15 ans (33% chez les hommes et 41% chez les femmes) sont encore analphabètes, 24% en

¹ Quartiers

² Source RMDH 2006

milieu urbain et 41% en milieu rural, avec des disparités régionales : dans le Sud, plus de la moitié de la population est analphabète, les hommes et les femmes. Pour répondre à ces défis, les initiatives en matière d'alphabétisation restent très limitées, tandis que celles en matière de formation professionnalisante, restent insuffisantes par rapport à l'ampleur du défi. La microfinance, avec un taux de pénétration de 4 % en 2001 et 8 % en 2006, doit encore faire face à une couverture nationale inégale (zone rurale/zone urbaine) et faible et à l'insuffisance des capacités techniques et financières des institutions de microfinance. Mais au-delà des micro-activités, le véritable défi pour Madagascar réside dans la création d'un tissu de PME-PMI dynamiques et compétitives. À ce sujet, les contraintes restent nombreuses et sont notamment liées à l'environnement juridique de l'entreprise, aux incitations (financières, fiscales ou autres) à l'investissement, à la capacité des entreprises de relever les défis notamment de l'intégration régionale, des accords de partenariat économique et de la mondialisation.

7. En matière de gouvernance, les problèmes majeurs concernent non seulement la capacité matérielle et humaine de l'administration d'assurer des services publics de qualité, mais aussi la disponibilité de l'information et d'outils adéquats pour la prise efficace de décisions économiques et sociales. La question des droits humains reste aussi cruciale, notamment en raison de la méconnaissance par les populations de leurs droits fondamentaux et des voies de droit pour les exercer. Cette question est encore plus cruciale pour les femmes, les jeunes filles et les enfants et mérite une attention particulière. De même, le Parlement pourrait encore améliorer de façon significative sa productivité législative, ses fonctions de conseil et de contrôle de l'exécutif et celle de représentation de la population. La problématique de la représentation des femmes dans les instances politiques décisionnelles reste un défi majeur pour lequel des mesures volontaristes s'avèrent indispensables. Par ailleurs, la volonté de décentralisation du pouvoir et la déconcentration de l'administration doit faire face aux contraintes en matière de capacités matérielles, financières et techniques des structures décentralisées que sont la région, la commune et plus récemment le fokontany.

8. Dans le domaine de l'environnement, malgré les trois phases du Programme Environnement, le pays perd chaque année des milliers d'hectares de forêts et les catastrophes climatiques qui le touchent tous les ans sont à l'origine d'une dégradation accrue de l'environnement. Si au cours des années 2005 et 2006, environ 2 millions d'hectares ont reçu un statut temporaire d'aire protégée, le grand défi aujourd'hui reste à trouver les voies et moyens de faire cohabiter les préoccupations de survie des communautés avec celles de préservation de l'environnement.

9. On peut considérer que la prévalence du VIH/sida, 0,95%, est encore relativement faible, mais l'existence de facteurs de risque et de vulnérabilité fait craindre une explosion de la pandémie. D'ailleurs, la propagation du VIH s'est faite suivant un rythme exponentiel depuis la première détection du virus dans le pays en 1987. Ainsi, 1 malgache sur 5 000 était séropositif en 1990, 1 sur 3 000 en 1992, 1 sur 1 000 en 1997, 1 sur 600 en 2001, et 1 sur 95 en 2003. La stigmatisation et l'exclusion des personnes vivant avec le VIH/sida, de même que leur accès aux soins posent de multiples problèmes de prise en charge.

10. Dans le domaine de la gestion des risques et des catastrophes, les derniers cyclones, Indlala et Jaya, ont révélé une fois de plus la vulnérabilité des populations concernées, ainsi que les faiblesses du dispositif de réponse et de prévention des effets de ces phénomènes naturels. Ils ont surtout imposé la nécessité d'intégrer cette dimension dans la planification, aussi bien au niveau national que régional et local.

11. Dans le cadre de son programme, le PNUD appuie Madagascar pour faire face à de nombreux défis identifiés.

II. Résultats de la coopération passée et enseignements à tirer

12. Le cadre de coopération 2005-2009 avait retenu comme domaines de concentration la promotion de la bonne gouvernance, la lutte contre le VIH/sida et la lutte contre la pauvreté incluant l'environnement. Une brève analyse des actions fait ressortir les principaux résultats et enseignements suivants :

13. En matière de promotion de la bonne gouvernance, on peut citer l'élaboration des politiques de l'aménagement du territoire et de l'habitat, et l'appui à l'élaboration du MAP, orienté vers les OMD. Il faut citer également la contribution du PNUD à la mise en place du Système intégré de gestion des ressources humaines de l'État (SIGRHE) et l'amélioration du fonctionnement des institutions judiciaires et du respect des droits humains. [L'intranet de l'Etat](#), de même que les centres d'appui aux communes mis en place vont dans le sens de l'amélioration des services aux populations. Une plateforme de la société civile a également été mise en place pour améliorer la participation des citoyens à la vie sociopolitique. Dans le domaine des élections, en partenariat avec l'Union Européenne, la Suisse, la Norvège, la France et l'Allemagne., une liste électorale informatisée a été établie et une assistance technique a été

fournie aux structures chargées du déroulement des élections, confortant la position de chef de file du PNUD dans ce domaine.

14. S'agissant de la lutte contre la pauvreté, l'appui du PNUD a eu des incidences sur l'élaboration de politiques sectorielles (emploi, PME, artisanat, industrie, commerce), la stratégie nationale de microfinance, la mise à jour du Programme national d'appui au secteur privé et du diagnostic du processus d'industrialisation rurale. Sur le terrain, en partenariat avec la FAO, le BIT, le FENU et l'ONUDI et avec le secteur privé, plus de 40 000 emplois ont été créés en 2005 et 2006 dans des domaines très variés (soie, fruits et légumes, gemmologie, élevage, mécanique, maçonnerie). À cela, il convient d'ajouter les résultats en matière d'alphabétisation et d'insertion sociale et professionnelle des analphabètes, en collaboration avec l'UNESCO. Dans le domaine de l'investissement, l'initiative Growing Sustainable Business a permis d'intéresser le secteur privé à la lutte contre la pauvreté, et de fournir un appui à la mise en place du Conseil pour le développement économique de Madagascar destiné à faciliter l'investissement.

15. Dans le domaine de l'environnement, en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'accent a été mis sur le principe de la « gestion adaptative », avec une implication plus forte des communautés dans la gestion des aires protégées et le développement et la gestion des connaissances. Dans le domaine de l'eau, l'appui du PNUD a permis d'instaurer une gestion intégrée des ressources en eau à travers la mise en place d'une structure autonome, l'Autorité nationale de l'eau et de l'assainissement » (ANDEA). Mais il reste des dispositions à prendre pour faire jouer pleinement à cette structure son rôle.

16. Concernant la lutte contre le VIH/sida, l'élaboration du cadre juridique et réglementaire du secteur, dont la loi sur la protection des personnes vivant avec le VIH, du plan stratégique national (en collaboration avec d'autres partenaires), l'appui institutionnel au Comité national de lutte contre le sida (CNLS) et la décentralisation de la riposte au VIH/sida constituent les principaux résultats.

17. La coopération en cours a confirmé le rôle du PNUD en matière de concertation sur les politiques, de conseil, d'élaboration des politiques et de stratégies nationales, ainsi que de partenariat. Le programme à venir doit mettre davantage l'accent sur cet avantage comparatif afin d'optimiser l'appui du PNUD³.

18. La mise en œuvre du programme a révélé quelques difficultés, notamment dans le suivi des activités et des résultats. De l'analyse faite aux revues annuelles de projets, il ressort qu'il faudra davantage mettre l'accent sur la focalisation thématique et géographique⁴, sur les thèmes transversaux (égalité des sexes, droits humains, TIC, renforcement des capacités). Une analyse des synergies entre les différentes composantes du programme (alphabétisation-emploi-microfinance-secteur privé ou encore emplois-VIH/sida) et avec les interventions des autres partenaires (bilatéraux et multilatéraux) s'avère aussi indispensable afin d'optimiser les résultats.

19. Afin d'améliorer le suivi et l'évaluation, une attention accrue sera accordée à la formulation des résultats, à la collecte des données de référence censées permettre d'en suivre les réalisations dans le temps. Dans la mise en œuvre du programme, le souhait d'utiliser la modalité d'exécution nationale s'est souvent heurté à l'insuffisance des capacités des structures nationales de mise en œuvre, donnant à penser qu'il faut systématiser la stratégie de création/renforcement des capacités des structures de mise en œuvre.

20. En matière de mobilisation de ressources, des résultats encourageants ont certes été atteints. Compte tenu du défi financier que représente la mise en œuvre du [MAP](#), il est indispensable de mettre davantage l'accent sur la communication avec les partenaires, aussi bien nationaux qu'internationaux.

III. Programme proposé

21. Stratégie d'intervention : Le programme découle du PNUAD qui représente la contribution du système des Nations Unies à la réalisation des objectifs du [MAP](#), en vue de la réalisation des OMD. Il constitue la contribution du PNUD à la réalisation du [MAP](#), d'une façon générale, mais est orienté plus spécifiquement vers l'accompagnement de Madagascar dans la résolution des défis identifiés plus haut.

22. Il met davantage l'accent sur la création et le renforcement des capacités des structures nationales – qui apparaît comme une stratégie transversale, en vue d'atteindre les objectifs du MAP. Il combinera des interventions en amont (formulation de stratégies nationales ou sectorielles, renforcement de capacités aux niveaux central et décentralisé)

³ Cf. paragraphe 24 pour voir la stratégie envisagée.

⁴ Cf. paragraphes 23 et 24 pour voir les stratégies envisagées.

avec des activités directes de lutte contre la pauvreté sur le terrain, dans l'esprit d'une ONU unie dans l'action, c'est-à-dire, en partenariat avec les institutions spécialisées des Nations Unies et le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU). En dehors des résultats spécifiques portant sur l'égalité des sexes, la planification annuelle permettra de voir dans quelle mesure les produits escomptés peuvent être utilisés pour réduire les inégalités. Des stratégies visant à atténuer les vulnérabilités des groupes à risque et exclus tels que les femmes chef de ménage, les analphabètes, les jeunes marginalisés, seront élaborées dans les différents programmes. Les possibilités de programmes conjoints seront maximisées. Les partenaires bilatéraux et multilatéraux seront également sollicités pour mener des interventions conjointes sur le terrain et pour mobiliser des ressources supplémentaires afin de maximiser les complémentarités et les synergies. L'accent sera mis sur la communication afin de rendre plus visible l'action du PNUD et des partenaires qui l'accompagnent. Un accent particulier sera mis sur le partenariat avec les institutions de la société civile, aussi bien comme partenaires de mise en œuvre que sous la forme de parties responsables. Le programme visera à améliorer leur organisation et leurs structures afin de les renforcer pour qu'ils jouent mieux les rôles indiqués plus haut. Les échanges de données d'expérience entre Madagascar et les autres pays, notamment ceux du Sud, seront promus, afin de soutenir les différents résultats escomptés.

23. Deux régions à identifier selon les critères principaux de pauvreté (IDH, vulnérabilité, taux de pauvreté) et de la possibilité de synergies d'action avec d'autres partenaires seront ciblées au cours de la période concernée et constitueront les zones d'intervention prioritaires du PNUD.

24. S'agissant du contenu du programme, quatre domaines prioritaires d'intervention ont été identifiés: i) la promotion de la bonne gouvernance ; ii) la lutte contre la pauvreté ; iii) la protection de l'environnement ; iv) la lutte contre le VIH/sida. Comme le montre le cadre de résultats, ils constituent des contributions au PNUAD et aux priorités identifiées dans le MAP, tout en s'inscrivant dans les priorités du plan de financement pluriannuel du PNUD (PFP). Un certain nombre de projets sont actuellement en cours, dont les activités seront clôturées fin 2008 afin de les confier aux organismes partenaires ayant des avantages comparatifs dans ces domaines. C'est par exemple le cas de la quasi-totalité des produits des effets PNUAD 2 et 3. Dans l'esprit du document « Unis dans l'action », une telle évolution permettra au PNUD de centrer davantage son action sur la gouvernance.

IV. Arrangements de gestion et suivi-évaluation

25. Afin de renforcer les capacités nationales et d'assurer la pérennité des résultats, l'exécution nationale sera la principale modalité de mise en œuvre, en tenant compte des nouvelles orientations en la matière, contenues dans le Guide de l'utilisateur pour la gestion axée sur les résultats. Toutefois, en tenant compte de leurs avantages comparatifs, en cas de besoin, les agences coopérantes du SNU, le FENU et le Programme VNU ou le bureau du PNUD pourront mettre en œuvre certains objectifs. Une collaboration sera développée, en tant que de besoin, avec l'ensemble des partenaires au développement afin d'amplifier les effets de synergie et de maximiser l'impact des actions. Les transferts de ressources vers les structures de mise en œuvre se feront selon les dispositions de l'approche harmonisée de transfert d'espèces. Les autres dispositions de la mise en œuvre seront détaillées dans le Plan d'action du programme de pays (CPAP).

26. Le suivi et l'évaluation du programme se feront à la fois par le Gouvernement (par l'entremise de la Direction générale de l'économie et de la planification), la société civile, l'Équipe de pays des Nations Unies et le PNUD, selon les directives du Bureau des évaluations du PNUD et du PNUAD. Les données de référence seront collectées lors de la formulation du CPAP. En partenariat avec la partie nationale, les cibles seront fixées et le cadre de suivi-évaluation finalisé. Les dispositions détaillées seront précisées dans le CPAP.

27. Afin d'optimiser les synergies entre les composantes du programme et d'assurer une mise en œuvre plus efficace du programme, la Division programme sera restructurée en unités correspondant aux quatre composantes du programme. Un poste d'assistant au Représentant Résident sera créé pour assurer une meilleure supervision et synergie entre les différentes composantes du programme. De même, il sera mis en place un service d'appui opérationnel pour renforcer la mise en œuvre. Il sera créé un poste de chargé de communication et de mobilisation de ressources afin de répondre au besoin dans ce domaine.

Annexe. Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour Madagascar (2008-2011)

But du PFP	Effets PP Indicateurs ⁵ , base, cible	Produits PP	Indicateurs de produits, base, cible	Rôle des partenaires	Ressource (milliers de d É.U.)
Objectif ou priorité nationale : MAP Engagement 1 : Gouvernance responsable et engagement; 8 : Solidarité nationale					
Effet PNUAD 1 : La jouissance par la population, en particulier les groupes les plus pauvres et vulnérables, de leurs droits sociaux, économiques, civils et politiques est améliorée grâce à une gouvernance participative et solidaire					
Renforcement de la gouvernance démocratique Sous-programme « Promotion de la bonne gouvernance »	Les droits fondamentaux des populations sont mieux connus, appliqués et exercés - % des personnes des zones ciblées au courant de leurs droits (20% d'accroissement, base 2007)	i) Les citoyens sont capables de réclamer leurs droits aux obligataires (information et exercice des droits) ; ii) Les lois nationales sont conformes aux instruments internationaux sur les droits humains	% de décisions rendues faisant référence aux instruments nationaux et internationaux des DH ; (Base : 0 ; Cible 20%) ; % de conventions internationales reflétées dans la législation nationale (Base ⁵ 2006 ; Cible 50%)	Ministère de la Justice société civile, MENRS ; BIT, UNFPA, UNICEF PREA	Ressources ordinaires (TR. et 2) 13 456 Autres ressour 8 400
	L'exercice des rôles et attributions des institutions concernées par l'équilibre des trois pouvoirs, des médias et de la société civile est plus efficace Ratio des projets de lois initiés et votés par le Parlement/projets de lois promulgués (Cible 10% d'accroissement, base 2006)	i) Le Parlement assure plus efficacement ses 4 principales fonctions ⁶ ; ii) La capacité nationale en matière d'organisation des élections est renforcée ; iii) La société civile assure mieux son rôle de mobilisation citoyenne et d'interface	% d'accroissement des projets de loi objets de séances de sensibilisation au niveau du Parlement (Base 0, cible 20%) ; % de doléances traitées par la société civile partenaire du SNU (Base 0, cible 25%)	Ministre de l'Intérieur Parlement société civile secteur privé, BIT, UNFPA, UNICEF	Total Gouvernance 21 856
	Les usagers ont accès à des services publics de qualité et leur opinion est prise en compte Taux de satisfaction des usagers des services publics ciblés (Cible 20% d'accroissement, base 2007)	La qualité de prestation des services publics est améliorée (dont le renforcement de l'e-gouvernance);	- % de services publics ciblés conformes aux normes et standards de qualité (Base ⁵ 2006, cible 30%) - Taux de services centraux et décentralisés connectés au Réseau Intranet de l'État (Base ⁵ 2006 ; Cible 100%)	Présidence, CTD, MPRDAT, société civile BIT – UNICEF - FENU	
	Les CTD et les STD assument efficacement leur mission de développement économique et social et la gouvernance participative et solidaire - % du budget général géré aux niveaux des CTD et des STD (10% d'accroissement, base 2006)	i) Les affaires locales sont gérées de manière transparente et participative	Taux d'augmentation des dépenses publiques gérées par les CTD (Base 2006 ⁵ , cible 30%)	MPRDAT, UN-Habitat UNICEF, FENU	
	La vulnérabilité des populations, particulièrement des femmes et des enfants, aux risques sociaux, chocs et catastrophes est réduite - % des sinistrés par rapport à la population totale dans régions ciblées (Réduction 20%, base 2007)	i) Des dispositifs de création de richesses et de prise en charge des couches vulnérables sont opérationnels au niveau local ; ii) Le BNGRC et les structures locales des zones d'intervention capables de gérer les risques et catastrophes	% de populations nécessiteuses prises en charge (Base 2006, cible 30%) ; Disponibilité d'outils de gestion et de fonctionnement du BNGRC et des structures décentralisées de GRC	Primature Ministère en charge de l'Intérieur ; BNGRC et ses structures décentralisées	
	L'information socioéconomique est disponible, mise à jour et utilisée par les décideurs Taux de disponibilité des données (Accroissement 50%, base 2006)	i) Un système national intégré de suivi et d'évaluation est mis en place et opérationnel ; ii) Les structures nationales appuyées, capables de planifier, de mettre en œuvre et de d'assurer le suivi des programmes nationaux et du MAP ; iii) SRAT et SNAT élaborés et utilisés par les acteurs économiques et sociaux ; iv) Le DH intégré dans les politiques nationales.	Système national de suivi et d'évaluation mis en place ; pourcentage de structures (ministères et directions) disposant de plan opérationnels de mise en œuvre du MAP (Base 0 ; cible : 100%) ; Nombre SRAT élaborés et validés (Base : 0 ; cible 3)	Présidence ; MEPSPC ; MINFOP ; Ministère en charge de l'Intérieur MPRDAT BIT, UNFPA, UNHABITAT, UNICEF	
	Les disparités entre les sexes sont réduites au niveau national, régional et local ⁷ Taux global de participation des femmes dans les instances politiques (Accroissement 10%, base 2006)	i) Problématique hommes-femmes intégrée dans le cadre juridique et institutionnel national, local et régional ; ii) La parité hommes-femmes est améliorée dans toutes les sphères de prise de décisions ; iii) Suivi-évaluation des politiques en la matière	Données désagrégées par genre disponibles ; % de femmes Maires (Base 4%, Cible 10%), Chefs de Région (Base : 18%, cible : 36%), Parlementaires (Base : 4%, cible : 16%)	Ministère chargé de la promotion du genre Ministère chargé de la communication et ORTM UNFPA, UNICEF	

⁵ Les données de base n'existant pas, une étude de référence sera commanditée pour affiner le cadre de suivi-évaluation

Objectif ou priorité nationale : MAP Engagement 2 : Infrastructure reliée & Engagement 6 : Economie à forte croissance					
Effet PNUAD 2 : Une croissance économique inclusive, promue, favorable aux groupes vulnérables					
Réalisation des OMD et réduction de la pauvreté humaine	Les groupes vulnérables ont un accès durable aux infrastructures de base <i>Taux d'accès (désagrégé par sexe) aux infrastructures identifiées</i>	Le Cadre institutionnel et programmatique du secteur eau et assainissement est opérationnel	<i>Nombre de structures régionales de gestion des ressources en eau mise en place et opérationnelles. Base 02 (2007) Cible 22</i>	Ministère chargé de l'Eau et de l'Assainissement OMS – UNICEF	Ressources ordi (TRAC1 et 2) 6 000 Autres ressource 12 000
	Les populations ont un accès amélioré aux opportunités d'emplois durables <i>Taux de chômage dans les régions ciblées (Réduction de 20%, Base 2006)</i>	i)Le Ministère en charge de l'emploi ainsi que les structures régionales et locales appuyées, assurent pleinement leurs fonctions ⁹ dans en matière d'emploi ; ii) Initiatives génératrices de revenus et de création d'emplois promues pour les couches vulnérables	<i>Stratégies de création et de promotion d'emploi disponibles ; % de régions disposant de dispositifs fonctionnels de promotion de l'emploi ; Nombre d'emplois productifs et durables créés (Base 27651 (2006) ; cible 3 fois)</i>	MFPTLS Régions, Communes BIT - FAO - ONUDI	Total Pauvreté 18 000
	Les populations, les couches vulnérables en particulier, ont un accès amélioré au financement de leurs activités productives <i>Taux de pénétration du secteur de la microfinance(Accroissement 10%, base 2006)</i>	i) Les cadres légal, réglementaire et institutionnel d'intervention des IMF sont opérationnels et performants ; ii) Les IMF sont capables d'offrir des produits adaptés aux besoins des groupes vulnérables	<i>% IMF se conformant aux dispositifs réglementaires en vigueur (Base 2006 ; Cible 50%) ; Taux moyen de crédit désagrégé par sexe et catégories socioéconomique (Accroissement de 20%, base 2006)</i>	MFB, Associations Professionnelles CSBF; BIT – FENU – ONUDI	
	Un secteur privé compétitif et contribuant à la lutte contre la pauvreté est promu <i>- Taux d'investissement - Taux d'accroissement des exportations</i>	i) Le MEPSPC et les structures régionales et locales, assurent leurs fonctions de développement du secteur privé ; L'insertion de Madagascar dans le commerce international est améliorée	<i>Nombre d'emplois créés par les projets GSB Base 720, cible 2000 ; 01 pool de négociateurs commerciaux formés et opérationnels</i>	MEPSPC Secteur Privé et OSC Banque Mondiale BIT – ONUDI	
Objectif ou priorité nationale : Engagement 3 : Défi, 1, Petite Enfance - Défi 2, Education Primaire - Défi 6, Alphabétisation - Défi 7, Capacités des jeunes					
Effet PNUAD 3 : La population la plus pauvre des zones les plus vulnérables bénéficie d'une éducation équitable et de qualité					
Sous-programme « Lutte contre la pauvreté » (suite et fin)	Les jeunes/ adolescents exclus du système scolaire et des filles à risque en fin de cycle primaire bénéficient d'opportunités éducatives <i>Taux de prise en charge des jeunes garçons et filles exclus du système scolaire (Accroissement 10%, base 2006)</i>	i)Le MENRS, les régions et les structures locales jouent efficacement leurs rôles en matière d'alphabétisation ; ii) Les enfants, jeunes et adolescents exclus du système éducatif sont intégrés dans l'éducation formelle et la vie socio-économique	<i>% des communes assurant la maîtrise d'ouvrage des activités d'alphabétisation (Accroissement 20%, base 2007) ;Taux d'analphabétisme par sexe (Réduction 10%, base 2006) ; % Enfants et adolescents intégrés dans l'éducation formelle (Accroissement 10%, base 2006)</i>	MNERS CTD, Secteur privé BIT - PAM - UNESCO - UNFPA	Ressources ¹⁰
Objectif ou priorité nationale MAP Engagement 4 : Développement rural & Engagement 7 : Prendre soin de l'environnement					
Effet PNUAD 4 : Les conditions de vie et la productivité des populations des zones ciblées sont améliorées					
Energie et Environnement pour un développement durable	L'environnement est protégé dans et autour des zones de conservation ciblées <i>- Superficies défrichées et/ou brûlées (Réduction 70%, base 17% (2005) ; Superficies des aires protégées créées et gérées(Cible 6 Mio hectares, base 1,7 Mio hectares)</i>	i)Les communes et communautés sont davantage responsabilisées en matière de conservation des ressources naturelles en général, et de la biodiversité en particulier ; ii) Les communautés sont capables de développer des AGR respectueuses de la biodiversité	<i>- Nombre de Transferts de Gestion des Ressources naturelles opérés(Cible 24) - % de Communes Vertes dans les Régions ciblées(Cible 50%, base 2007). - Taux d'accroissement des revenus liés à l'environnement (Cible 10%, base 2006)</i>	Ministère en charge de l'environnement Collectivités Territoriales décentralisées FAO, ONUDI, GEF	Ressources ordi (TRAC1 et 2) 3 000 Autres ressource 9 200
Sous-programme « Protection de l'environnement »	La production d'énergie propre et/ou durable est promue <i>% d'énergie propre et/ou durable produite (Accroissement 5%, base 2007), % de ménages utilisant des énergies alternatives (Base 10%, Cible : 25%)</i>	Madagascar est capable de générer des ressources fondées sur le Protocole de Kyoto	<i>Document du plan d'action relatif aux Accords de Kyoto adopté ; Taux d'accroissement des recettes issues de ventes de droits à polluer (Base2006, cible 10%)</i>		Total Environnement 12 200

⁸ Ceci est pris en compte par le but « Énergie et Environnement pour un développement durable », PNUAD 2, Croissance.

⁹ Planification, mise en œuvre et suivi-évaluation

¹⁰ Inclus dans les ressources du sous-programme plus haut

Objectif ou priorité nationale : MAP Engagement 5 : Santé, planning familial et lutte contre le VIH et le sida Effet PNUAD 5 : Les populations, en particulier les groupes vulnérables ont un accès amélioré aux informations et services de santé de qualité, grâce à l'existence d'un environnement légal et institutionnel favorable					
Limitation de la propagation du VIH/sida et réduction de son impact social et économique Sous-programme « Lutte contre le VIH/sida »	Les priorités d'actions de la réponse nationale de lutte contre le sida sont fondées sur une analyse des informations stratégiques <i>Existence d'un Document officiel sur la Priorisation d'actions de la réponse nationale</i>	Le système unique national de suivi & évaluation est mis en oeuvre à tous les niveaux	- % de communes qui collectent et transmettent leurs données suivant le Protocole (Base : 0% (2005) ; Cible 20% - document sur la cartographie des risques disponible	SE/CNLS Ministères Société civile Secteur Privé BM - OMS - ONUsida - PNUD UNFPA - UNICEF	Ressources ordi (TRAC1 et 2) 2 000 Autres ressource 2 000
	Les services essentiels de prévention et de prise en charge des IST/VIH et sida sont accessibles et utilisés, plus particulièrement par les groupes les plus vulnérables <i>Taux d'utilisation des services essentiels de prévention et de PEC des IST/VIH/sida, (Accroissement 20%, base 2006)</i>	Les Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) participent effectivement à la réponse au niveau des régions prioritaires	% de CLLS ayant au moins un membre PVVIH (Accroissement de 50%, base 2006)		Total VIH/si 4 000
Total ressources pour la période 2008-2011 dont :- Ressources ordinaires (TRAC1 et 2) - Autres ressources					56 056 24 456 31 600

Liste des abréviations

AGR	Activités Génératrices de Revenus
BIT	Bureau International du Travail
BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes
CLLS	Comité Local de Lutte contre le sida
CTD	Collectivités territoriales décentralisées
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EPM	Enquête prioritaire auprès des ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
GRC	Gestion des Risques et Catastrophes
IDH	Indice de développement humain
IMF	Institutions de microfinance
IST	Infections sexuellement transmissibles
MAP	Plan d'action Madagascar
MENRS	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique
MEPSPC	Ministère de l'Économie, du Plan, du Secteur Privé et du Commerce
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MINFOP	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ORTM	Office de la Radio et de la Télévision Malgache
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PME-PMI	Petites et moyennes entreprises et industries
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRD	Plan régional de développement
PREA	Programme de réforme pour l'efficacité de l'administration
SE-CNLS	Secrétariat exécutif du Conseil national de lutte contre le sida
SNAT	Stratégie nationale d'aménagement du territoire
SRAT	Stratégie régionale d'aménagement du territoire
STD	Services techniques déconcentrés
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
